

Quand la demande impose ses conditions à l'offre

Classement des entreprises d'électronique et des bijouteries selon leurs efforts visant à mettre en place au Congo des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit

Par Annie Callaway
Novembre 2017

Résumé analytique et introduction

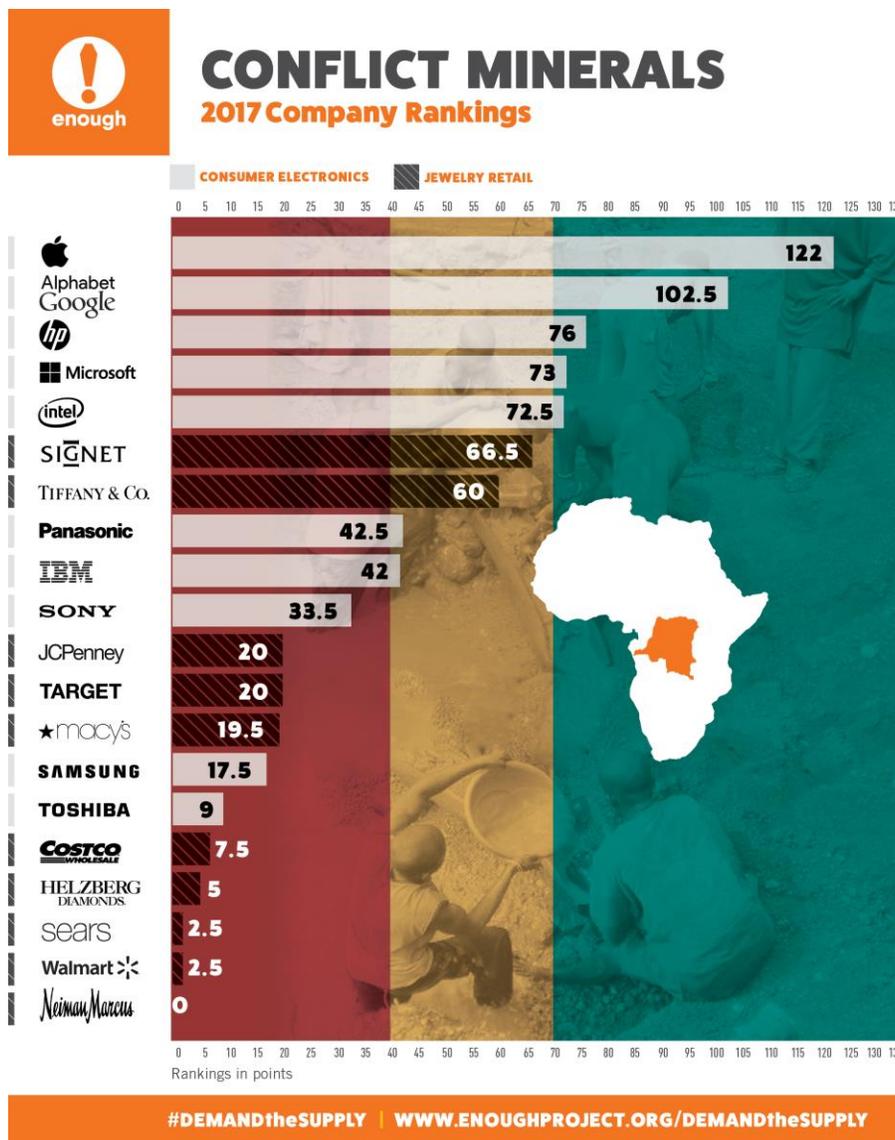
Depuis des décennies, des militants et les communautés concernées en République démocratique du Congo attirent l'attention sur les liens entre les minerais de leur pays et ses interminables conflits armés. Pour nombre des communautés historiquement touchées par la violence et l'anarchie qui règnent autour des mines d'or, d'étain, de tungstène et de tantale du Congo, il est évident que la situation doit changer.

En raison de l'influence sans pareil qu'elles exercent sur leurs chaînes d'approvisionnement, les entreprises multinationales qui tirent profit des minerais du Congo ont un rôle central à jouer pour briser les liens entre les conflits et les minerais. Certaines entreprises ont d'ailleurs commencé à prendre leurs responsabilités et à user de cette influence, comme le montrent les mesures positives décrites dans le présent rapport et les progrès globaux en matière de démilitarisation des zones minières de l'est du Congo. Néanmoins, des lacunes critiques subsistent. En association avec diverses interventions juridiques et politiques, et poussées par une demande continue des consommateurs, les entreprises de tous les secteurs peuvent continuer à mettre leur influence et leurs ressources au service de la transparence et de la responsabilité dans le secteur minier congolais et dans les chaînes d'approvisionnement internationales en minerais.

Le classement réalisé en 2017 par l'Enough Project, qui classe les entreprises selon la mesure dans laquelle les minerais qu'elles utilisent sont liés au conflit, examine 20 des plus grandes entreprises, définies comme telles sur la base de leur capitalisation boursière, dans deux des secteurs consommant le plus d'étain, de

tungstène, de tantale et d'or : l'électronique et la bijouterie . Bien que de multiples secteurs utilisent ces minerais – souvent appelés « minerais de conflit » ou 3TG – l'Enough Project a choisi de classer ces deux secteurs en particulier, car ils ont montré qu'ils pouvaient jouer un rôle catalyseur dans l'élaboration de nouvelles politiques et pratiques relatives à l'approvisionnement responsable, et qu'ils étaient très à l'écoute de la pression des consommateurs. Ce dernier classement salue les progrès constants qui ont été réalisés depuis le premier classement de l'Enough Project en 2010 et insiste sur la nécessité considérable et urgente de prendre plus de mesures.

Le classement indique que l'industrie de l'électronique dans son ensemble est allée plus loin que celle de la bijouterie dans ses efforts pour améliorer la transparence des chaînes d'approvisionnement et les possibilités d'approvisionnement ne contribuant pas au conflit dans la région des Grands Lacs de l'Afrique centrale.



2 The Enough Project • enoughproject.org

Quand la demande impose ses conditions à l'offre
Classement des entreprises d'électronique et des bijouteries selon leurs efforts visant à mettre en place au Congo des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit

L'entreprise Apple Inc. s'est clairement révélée être le chef de file, avec 114 points sur un total possible de 120, auxquels s'ajoutent huit points bonus. Cependant, même un score parfait ne signifierait pas qu'une entreprise n'a plus d'efforts à faire ; le fait qu'Apple satisfasse régulièrement les critères du classement indique que l'entreprise a déployé des ressources substantielles pour mettre au point des processus d'approvisionnement en minerais auprès de mines qui bénéficient aux communautés congolaises. Alphabet Inc., la société mère de Google LLC¹, est deuxième au classement général, bien que l'entreprise n'ait pas été incluse dans le classement 2012 de l'Enough Project², car elle ne fabriquait alors pas de produits grand public contenant des minerais 3TG. HP Inc., Microsoft Corp., et Intel Corp. occupent les places restantes du top cinq avec des scores allant de 72,5 à 76 points. Après ce groupe, les scores des entreprises d'électronique sont nettement plus bas, la meilleure entreprise suivante, Panasonic Corp., n'obtenant que 42,5 points tandis que l'entreprise la moins bien classée, Toshiba Corps., est à neuf points seulement. Du côté des bijouteries, Signet Jewelers Limited et Tiffany & Co. sont en tête avec 66,5 et 60 points respectivement. De manière générale, les entreprises du secteur sont loin derrière, les huit bijouteries suivantes ayant obtenu des scores allant de zéro à 20 points.

Selon un rapport d'octobre 2017 du *Responsible Sourcing Network*, les entreprises chefs de file dans le domaine des minerais qui ne sont pas liés au conflit « devraient inciter d'autres entreprises à investir dans des relations solides avec tous les acteurs de leurs chaînes d'approvisionnement et à adopter les pratiques élaborées par ces chefs de file »³. Les efforts documentés des entreprises leaders devraient envoyer un signal aux retardataires, en particulier dans le secteur de la bijouterie, à savoir que des progrès sont possibles. Ensemble, les entreprises, les consommateurs, les étudiants, les investisseurs, les décideurs politiques et la société civile peuvent exiger un approvisionnement en minerais du Congo qui ne sont pas liés au conflit.

Les entreprises ont été classées en fonction de quatre catégories principales de critères :

- 1. L'exercice du devoir de diligence pour l'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit et la réalisation de comptes rendus :** évaluer les politiques relatives aux minerais provenant de zones de conflit, la diligence, la transparence des fonderies et affineres, la participation à des audits menés par des tiers, et l'engagement des fournisseurs et du programme de traçabilité.
- 2. La mise en place au Congo d'un commerce de minerais et d'un approvisionnement en minerais qui ne contribuent pas aux conflits, en particulier l'or :** s'approvisionner en étain, tantale, tungstène et or du Congo certifiés « libres de conflits » et soutenir la mise en place au Congo d'un commerce de minerais qui ne soit pas lié au conflit grâce à des contributions financières et à un engagement multipartite.
- 3. Les actions visant à soutenir et améliorer les moyens de subsistance des communautés minières artisanales de l'est du Congo :** contribuer financièrement à des projets visant à soutenir les moyens de subsistance et/ou à améliorer la santé, la sécurité et les perspectives économiques des communautés minières artisanales de l'est du Congo.
- 4. Le plaidoyer en faveur des minerais non liés au conflit :** soutenir activement le maintien et l'application de l'article 1502 de la Loi Dodd-Frank de réforme de Wall Street et de protection des

3 **The Enough Project** • enoughproject.org

Quand la demande impose ses conditions à l'offre

Classement des entreprises d'électronique et des bijouteries selon leurs efforts visant à mettre en place au Congo des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit

consommateurs, et inciter les institutions financières à prendre davantage conscience des risques associés à l’approvisionnement en minerais liés aux conflits.

L’Enough Project a élaboré ces critères en se fondant sur un large éventail de consultations, de recherches et d’expériences. En définitive, ils reflètent un équilibre entre les meilleures mesures des comportements actuels des entreprises, tout en indiquant les domaines dans lesquels les efforts devraient se concentrer à l’avenir. Ce classement doit être examiné dans le contexte plus large – et grandissant – des évaluations similaires réalisées par des collègues et partenaires⁴ de l’Enough Project, ainsi que de l’analyse de l’évolution de la crise politique que le Congo traverse actuellement.

Aux fins de ce classement, l’Enough Project définit les « minerais non liés au conflit » comme des minerais qui ne financent pas des groupes armés, y compris des unités militaires gouvernementales du Congo ainsi que d’autres gouvernements régionaux prédateurs, ou ne leur bénéficient pas, directement ou indirectement. Étant donné que le classement est axé sur les activités liées au Congo, les entreprises reçoivent des points pour les critères relatifs à un approvisionnement responsable en minerais si elles ont pu démontrer, avec un degré raisonnable de certitude d’après l’exercice de leur devoir de diligence et une évaluation des risques documentés, que les minerais contenus dans leurs produits n’ont pas financé de violences armées au Congo ou dans la région des Grands Lacs. Cette définition ne garantit pas l’absence totale de risques liés à la chaîne d’approvisionnement d’une entreprise, étant donné que les chaînes d’approvisionnement sont en constante évolution et doivent donc être constamment examinées et réévaluées. L’Enough Project est aussi fermement en faveur d’une évaluation et d’une gestion proactives des risques de la part des entreprises, comme le recommande le Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁵.

Les résultats du classement indiquent que les entreprises ayant les scores les plus élevés ont redoublé d’efforts en ce qui concerne l’approvisionnement responsable en minerais au Congo ; et les progrès dans les zones minières du Congo montrent l’impact concret auquel les efforts des entreprises contribuent. Les « minerais de conflit » n’ont jamais été la seule source de revenus ou de motivations pour les groupes armés. Cependant, la réglementation du commerce des minerais en réponse à la pression des entreprises utilisatrices finales et d’autres parties prenantes a contribué à une réduction considérable de la violence et de l’exploitation dans les zones minières⁶. Le Rapport d’août 2017 du Groupe d’experts des Nations Unies sur la République démocratique du Congo a relevé que « la mise en place de la traçabilité des minéraux en République démocratique du Congo a considérablement réduit les possibilités, pour les groupes armés, de tirer directement profit de l’exploitation et du commerce de l’étain, du tantale et du tungstène »⁷. En avril 2017, 420 mines du Congo étaient certifiées « libres de conflits »⁸. Lors du premier classement de l’Enough Project en 2010, aucune mine n’avait reçu cette certification.

En parallèle, les entreprises et les industries doivent rendre des comptes pour que les progrès continuent, et les classements sont un outil permettant aux consommateurs et aux investisseurs de s’en assurer. La violence n’a pas totalement disparu des zones minières du Congo. Même si c’était le cas, il faudrait encore

4 **The Enough Project** • enoughproject.org

Quand la demande impose ses conditions à l’offre

Classement des entreprises d’électronique et des bijouteries selon leurs efforts visant à mettre en place au Congo des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit

résoudre un certain nombre de difficultés – notamment soutenir des moyens de subsistance alternatifs et des mécanismes de lutte contre la contrebande – avant qu’un commerce de minerais ne contribuant pas au conflit puisse prospérer au Congo.

De manière générale, les entreprises classées par l’Enough Project ont régulièrement amélioré la qualité de leurs programmes de diligence raisonnable, y compris en élaborant et en mettant en place des processus plus sophistiqués de gestion des risques, et ont été plus loin qu’un simple compte rendu annuel. Bien que ce dernier soit essentiel, il n’est qu’une première étape vers l’établissement d’une chaîne d’approvisionnement responsable. Les entreprises chefs de file reconnaissent que ces efforts supplémentaires sont non seulement réalisables mais qu’en outre, dans certains cas, ils renforcent globalement les systèmes de gestion des chaînes d’approvisionnement, ce qui profite aux entreprises de différentes manières. En créant et en renforçant des processus qui accroissent la visibilité des risques pesant sur leurs chaînes d’approvisionnement, les entreprises sont capables de résoudre des problèmes avant qu’ils ne se matérialisent, ce qui peut entraîner des gains d’efficacité en matière de travail et de coûts.

Bien que ces évolutions soient prometteuses, des défis majeurs subsistent. Premièrement, l’or reste une source considérable de financement pour les groupes armés dans l’est du Congo. L’ensemble des entreprises ont des difficultés à assurer la traçabilité appropriée de leur or, et les possibilités d’approvisionnement en or ne contribuant pas au conflit dans la région sont rares, en particulier pour l’or extrait de manière artisanale. Deuxièmement, le soutien à l’accès aux marchés formels et à des moyens de subsistance alternatifs dans les communautés minières congolaises reste au second plan et souffre toujours d’un lourd déficit de financement. Lors du dernier exercice financier, les entreprises Apple, Microsoft Corp., Google, Signet et Tiffany ont toutes versé des contributions financières d’une valeur supérieure à 500 000 \$ pour soutenir l’amélioration des moyens de subsistance dans les communautés minières congolaises. Cependant, ce chiffre ne représente, pour ainsi dire, qu’une goutte d’eau pour les 20 entreprises classées par l’Enough Project, leur capitalisation boursière combinée s’élevant à plus de trois mille milliards de dollars⁹. Troisièmement, la contrebande et le trafic de minerais liés au conflit – en particulier l’or, qui a plus de valeur en petites quantités que l’étain, le tantale et le tungstène, et est donc plus facile à passer en contrebande dans un but lucratif – demeurent un sujet de préoccupation au Congo et dans la région plus large des Grands Lacs. Outre les progrès qui peuvent être réalisés en atténuant les risques liés aux chaînes d’approvisionnement, les entreprises et les décideurs politiques devraient s’efforcer d’exercer une pression sur les autorités congolaises en vue de renforcer l’État de droit, la sécurité et la responsabilité.

Le classement 2017 de l’Enough Project informe aussi bien les entreprises que les consommateurs, les investisseurs, les décideurs politiques et les communautés congolaises sur l’état de la situation concernant les efforts d’approvisionnement responsable en minerais. Il est important de noter qu’en dehors de la question des minerais du Congo liés aux conflits, le rapport n’examine pas ni n’évalue les autres politiques et pratiques des entreprises classées. En d’autres termes, un score élevé dans ce classement n’indique pas nécessairement qu’une entreprise fait preuve de responsabilité concernant ses pratiques

5 The Enough Project • enoughproject.org

Quand la demande impose ses conditions à l’offre

Classement des entreprises d’électronique et des bijouteries selon leurs efforts visant à mettre en place au Congo des chaînes d’approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit

environnementales et de travail, ou tout autre question parmi la multitude de sujets importants qui, comme les minerais liés au conflit, peuplent l'univers étendu des normes relatives à l'entreprise et aux droits de l'homme.

Des années de pressions exercées par la société civile congolaise et les consommateurs internationaux, le militantisme étudiant, l'action législative, les contributions de multiples parties prenantes et d'associations professionnelles, et le rôle directeur des entreprises commencent à faire changer les choses dans le secteur congolais de l'or, de l'étain, du tungstène et du tantale. En effet, l'exploitation légale et « libre de conflits » de ces minerais est de plus en plus répandue, au bénéfice de nombreux mineurs et des communautés minières¹⁰. Mais d'immenses possibilités d'amélioration subsistent, et de nouveaux défis sont apparus. La transparence des entreprises en général, et en particulier la réglementation de la *Securities and Exchange Commission* (Commission chargée du contrôle des marchés financiers, ou SEC) des États-Unis relative aux minerais provenant de zones de conflit¹¹, sont menacées, tandis que le Congo fait face à une crise constitutionnelle qui pourrait être exacerbée par la résurgence de minerais servant à financer des groupes armés. Afin de rester dans une dynamique positive, les entreprises, la société civile, les consommateurs et les décideurs politiques devraient continuer à saper les motivations lucratives qui sous-tendent la violence au Congo, et collaborer pour soutenir le développement d'économies locales florissantes et diversifiées et la transparence des chaînes d'approvisionnement mondiales en minerais.

Recommandations à l'intention des entreprises

L'Enough Project recommande ce qui suit aux entreprises de l'industrie de l'électronique et de la bijouterie et de tout autre secteur consommant des minerais 3TG, ainsi qu'à leurs chaînes d'approvisionnement associées :

- 1. Améliorer et soutenir le compte rendu public sur l'exercice du devoir de diligence sur les chaînes d'approvisionnement.** Toutes les entreprises, cotées en bourses ou non, américaines ou étrangères, utilisant des minerais 3TG, devraient exercer un devoir de diligence sur leurs chaînes d'approvisionnement en conformité avec le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence, et rendre publiquement compte de ce devoir sur leur site Internet, conformément à toute obligation légale applicable. En particulier, les entreprises soumises à la réglementation de la SEC relative aux minerais provenant de zones de conflit devraient continuer à remettre leurs rapports sur les minerais provenant de zones de conflit (*Conflict Minerals Reports*), et améliorer ce compte rendu en décrivant en détail leurs pratiques spécifiques relatives à l'exercice de leur devoir de diligence sur leurs chaînes d'approvisionnement, en listant leurs fonderies ou affineries et en soulignant toute initiative innovante allant plus loin que les obligations légales en vue de soutenir l'établissement d'un marché « libre de conflits ». Les déclarations, au début de l'année 2017, du président par intérim de la SEC, Michael Piwowar, et de la *Division of Corporate Finance* de la SEC ont semé la confusion concernant le statut d'application de l'obligation de diligence raisonnable. Malgré cela, la réglementation relative aux minerais provenant de zones de conflit est toujours pleinement en vigueur, y compris l'obligation de rendre compte de leurs mesures de diligence

raisonnable pour les entreprises qui s'approvisionnent dans la région des Grand Lacs. Les entreprises devraient également afficher leur soutien à ces obligations de rendre publiquement des comptes, en particulier l'article 1502 de la Loi Dodd-Frank et la réglementation de la SEC relative aux minerais provenant de zones de conflit, afin de montrer que des normes et des protocoles multisectoriels sont nécessaires.

- 2. Exercer le devoir de diligence de manière continue, et non uniquement à l'occasion du compte rendu annuel.** Les entreprises devraient considérer le devoir de diligence comme un processus continu sur toute l'année, qui deviendra plus facile et moins onéreux au fil du temps mais ne prendra jamais fin, et dont l'objectif est d'apporter des améliorations constantes dans les domaines où l'atténuation des risques demeure nécessaire. Les rapports annuels conformes aux exigences de la réglementation de la SEC relative aux minerais provenant de zones de conflit et fondés sur le Guide de l'OCDE sont fondamentaux pour la transparence. Cependant, le devoir de diligence ne sera efficace que si les entreprises le conçoivent comme un processus continu dont le but est une prise de conscience interne concernant les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, le devoir de diligence et l'approvisionnement responsable, et non la seule satisfaction d'une obligation de transparence publique. En particulier, les entreprises devraient utiliser des outils comme la *Risk Readiness Assessment* (évaluation de la préparation aux risques) afin de rester informées des risques liés à leurs chaînes d'approvisionnement pour se préparer à y répondre¹². Les entreprises devraient donner la priorité au suivi des incidents pertinents dans la chaîne d'approvisionnement, au moyen d'outils sectoriels comme les mécanismes de réclamation disponibles au public et autres mécanismes de signalement des incidents. Elles devraient également renforcer leurs liens avec les fournisseurs, y compris les fonderies et affineries, pour s'assurer qu'elles sont capables de lister toutes ces dernières et de leur demander de se soumettre et de satisfaire à des programmes d'audits indépendants menés par des tiers, conformément à l'Étape 4 du Guide de l'OCDE¹³. En particulier, les entreprises qui utilisent de l'or devraient améliorer leurs méthodes de traçabilité en s'aidant du protocole d'approvisionnement responsable de Signet Jewelers (*Signet Jewelers' Responsible Sourcing Protocol* ou SRSP) pour l'or « libre de conflits »¹⁴.
- 3. Participer à des initiatives multipartites en vue de concevoir et de soutenir des initiatives progressistes.** Étant donné que les lois qui imposent de rendre des comptes sur les minerais provenant de zones de conflit sont susceptibles d'être abrogées ou entravées à tout moment¹⁵, il est essentiel que les entreprises commencent à participer ou participent à nouveau aux initiatives multipartites afin de maintenir la dynamique née de l'entrée en vigueur de l'article 1502 de la Loi Dodd-Frank. Les entreprises éligibles devraient adhérer ou renouveler leur adhésion au partenariat européen pour des minerais responsables (*European Partnership for Responsible Minerals* ou EPRM) et à l'Alliance public-privé pour un commerce responsable des minerais (PPA), et devenir membres du comité de gouvernance de l'un d'eux voire des deux. En outre, les entreprises devraient se joindre et participer activement à des groupes de travail, à des appels et à des événements sur les minerais provenant de zones de conflit, organisés par des organisations

comme la *Responsible Minerals Initiative* (anciennement appelée *Conflict-Free Sourcing Initiative*), et contribuer au fonds d'audit initial du programme *Conflict-Free Smelter (CFSP)*¹⁶, qui aide à lever les obstacles financiers empêchant les fonderies et les affineries d'accéder aux systèmes d'assurance du secteur.

- 4. Soutenir des possibilités d'approvisionnement ne contribuant pas au conflit et d'autres moyens de subsistance dans les communautés minières par le biais de l'investissement financier et d'un appui public.** Les initiatives d'approvisionnement responsable dotées de systèmes solides d'assurance et de traçabilité, en particulier dans les secteurs de l'exploitation minière artisanale au Congo, ont besoin d'investissements. Les entreprises peuvent avoir un impact considérable en apportant des contributions financières, en prenant davantage conscience des défis et des opportunités liés à la mise en place de perspectives et de moyens de subsistance qui ne contribuent pas au conflit, et en sensibilisant le public au caractère indispensable de ces initiatives. Le soutien des entreprises aux communautés minières artisanales devraient aider à s'assurer que les mineurs ont accès à des acheteurs légaux, à un matériel sûr et efficace, à des salaires équitables, à des possibilités d'améliorer leurs compétences et de se former, à des services juridiques et à des moyens de subsistance alternatifs. Le programme *Better Sourcing* œuvre à fournir une assurance et une certification « libre de conflits » au Congo, et des organisations comme IMPACT (anciennement le Partenariat Afrique Canada), la PPA et l'organisation de développement américaine Pact, ont lancé des initiatives pour améliorer les conditions de vie et l'accès aux marchés, ainsi que les moyens de subsistance alternatifs pour les mineurs travaillant de façon artisanale.
- 5. Placer la barre plus haut.** Étant donné que la transparence des chaînes d'approvisionnement et l'implication dans la région s'améliorent, il est désormais possible de viser encore plus haut et de remédier aux lacunes restantes. Les entreprises devraient par exemple s'assurer que leur devoir de diligence et leur évaluation des risques portent une attention spécifique à l'exploitation minière dans les parcs nationaux du Congo et dans la région alentour, compte tenu des immenses défis relatifs à la prolifération, aux dommages collatéraux et à l'État de droit qui sont propres à l'exploitation minière et à l'activité de groupes armés dans les parcs nationaux¹⁷. Un autre domaine à l'importance grandissante est celui du rôle joué par les institutions financières dans l'exercice du devoir de diligence sur les chaînes d'approvisionnement. Les entreprises devraient mieux communiquer avec leurs institutions financières, en partageant directement avec elles les conclusions pertinentes tirées de l'exercice de leur devoir de diligence sur leur chaîne d'approvisionnement, afin de permettre aux banques d'examiner les risques potentiels et les possibilités d'intervention.

D'autres secteurs, notamment l'aéronautique et la défense, le matériel médical, l'automobile et la banque, devraient aussi participer aux efforts de renforcement de la transparence dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et susciter des changements de comportement qui favorisent l'entreprise responsable. Par ailleurs, les États-Unis, l'Union européenne et le gouvernement congolais

8 The Enough Project • enoughproject.org

Quand la demande impose ses conditions à l'offre

Classement des entreprises d'électronique et des bijouteries selon leurs efforts visant à mettre en place au Congo des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit

ont tous un rôle unique et interdépendant à jouer pour maintenir et appliquer les initiatives « libres de conflits » et la responsabilité dans le commerce des minerais au Congo. Les consommateurs et les investisseurs doivent quant à eux renforcer l'importance du compte rendu public et du devoir de diligence, aussi bien par leurs décisions d'achat et d'investissement que par leur communication avec les entreprises et les parties prenantes politiques.

¹ Alphabet est l'entité cotée en bourse dont les déclarations SEC ont été analysées pour ce classement, mais il est fait référence à Google tout au long du présent rapport car cette dénomination est plus facilement reconnaissable et il s'agit de la filiale de l'entreprise qui fabrique nombre de produits contenant des minerais 3TG.

² Alex Hellmuth et Sasha Lezhnev, « Taking Conflict Out of Consumer Gadgets: Company Rankings on Conflict Minerals 2012 » (Washington : Enough Project, août 2012) disponible à l'adresse : <https://enoughproject.org/files/CorporateRankings2012.pdf>.

³ Raphaël Deberdt, Patricia Jurewicz, « Mining the Disclosures 2017: An Investor Guide to Conflict Minerals Reporting in Year Four » (Oakland : Responsible Sourcing Network, octobre 2017), disponible à l'adresse : <https://www.sourcingnetwork.org/mining-the-disclosures-2017>.

⁴ Par exemple, voir Chris N. Bayer, Jesse H. Hudson, « Dodd-Frank 1502 – RY2016 Filing Evaluation » (Development International, juillet 2017), disponible à l'adresse : https://docs.wixstatic.com/ugd/f0f801_9502a3a2a8f143a7b5d863792a01318a.pdf ; Global Witness, « Une mine de transparence ? Les entreprises américaines ne creusent pas suffisamment leurs rapports sur les minerais provenant de zones de conflit » (avril 2015), disponible à l'adresse :

<https://www.globalwitness.org/en/campaigns/conflict-minerals/digging-transparency/> ; Deberdt et Jurewicz, « Mining the Disclosures 2017: An Investor Guide to Conflict Minerals Reporting in Year Four. »

⁵ Organisation de coopération et de développement économiques, « Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque : troisième édition », 2016, disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Guide-OCDE-Devoir-Diligence-Minerais-%20Edition3.pdf>.

⁶ En 2016, l'International Peace Information Service (IPIS) a trouvé que plus de trois quarts (79 %) des mineurs d'étain, de tungstène et de tantale interrogés dans l'est du Congo travaillaient dans des mines dans lesquelles aucune implication de groupes armés n'avait été signalée. L'IPIS a examiné 2 026 mines. Cependant, 64 % des mineurs d'or travaillent encore dans des mines liées au conflit. Voir Ken Matthysen, Lotte Hoex, Yannick Weyns, « Analysis of the Interactive Map of artisanal mining areas in eastern DR Congo » (Antwerp : International Peace Information Service, octobre 2016), disponible à l'adresse : http://ipisresearch.be/wp-content/uploads/2016/10/Analysis-and-map-artisanal-mining-DR-Congo_v005-1.pdf.

⁷ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo S/2017/672, p. 2, 10 août 2017, disponible à l'adresse : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2017/672&referer=/english/&Lang=F.

⁸ Pour la première fois de l'histoire du Congo, il existe un processus de certification des minerais pour évaluer si oui ou non les mines et les exportations de minerais contribuent à la violence armée, et ce sont des équipes multipartites composées de représentants des Nations Unies, de la société civile, des entreprises et du gouvernement qui réalisent ces évaluations. En avril 2017, 420 mines de l'est du Congo ont été certifiées « libres de conflits » par ces équipes, par rapport à aucune mine cinq ans auparavant. Voir « Résumé des missions conjointes de qualification et validation/inspection en RDC de juin 2011 à avril 2017 », Équipe conjointe de qualification et validation et Bureau fédéral des géosciences et des ressources naturelles (BGR), juin 2017, disponible à l'adresse : https://enoughproject.org/wp-content/uploads/2017/06/Bulletin-ECQ-Mai_2017-FR.pdf.

Pour en savoir plus sur le processus de certification des mines, voir « Le mécanisme de certification des minéraux de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), » disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/fr/daf/inv/responsabilitedesentreprises/49111399.pdf>.

⁹ Le chiffre de plus de trois mille milliards de dollars a été obtenu en additionnant la capitalisation boursière des entreprises cotées en bourses trouvées sur Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/top-regarded-companies/list/> (dernière consultation en novembre 2017), et des informations similaires concernant d'autres entreprises listées sur Trefis, à l'adresse : <https://www.trefis.com/> (dernière consultation en novembre 2017). À savoir :

Alphabet : 579,5 milliards de dollars, Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/alphabet/> (dernière consultation en novembre 2017).

10 The Enough Project • enoughproject.org

Quand la demande impose ses conditions à l'offre

Classement des entreprises d'électronique et des bijouteries selon leurs efforts visant à mettre en place au Congo des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit

Apple : 752 milliards de dollars, Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/apple/> (dernière consultation en novembre 2017).

Costco : 71,09 milliards de dollars, voir Trefis, « Costco », disponible à l'adresse : https://www.trefis.com/stock/cost/model/trefis?easyAccessToken=PROVIDER_dddc0d73ad14bf1f1899d0bd953e2b691404dd86 (dernière consultation en novembre 2017).

Helzberg (Berkshire Hathaway) : 409,9 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/berkshire-hathaway/> (dernière consultation en octobre 2017).

HP : 35,86 milliards de dollars, voir Trefis, « Hewlett-Packard », disponible à l'adresse : https://www.trefis.com/stock/hpg/model/trefis?easyAccessToken=PROVIDER_c4afd00ef494bee46a6f438c8d26f45cd3babc1 (dernière consultation en octobre 2017).

Intel : 218,6 milliards de dollars, voir Trefis, « Intel », disponible à l'adresse : https://www.trefis.com/stock/intc/model/trefis?easyAccessToken=PROVIDER_87633ea72bd9dca1d79b8bc41462481e651ee6b5 (dernière consultation en novembre 2017).

JCPenney : 1,8 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/jc-penney/> (dernière consultation en octobre 2017).

Macy's : 8,9 milliards, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/macys/> (dernière consultation en octobre 2017).

Microsoft : 507,5 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/microsoft/> (dernière consultation en octobre 2017).

Neiman Marcus : L'entreprise était incluse dans l'examen des chefs de file de la joaillerie réalisé par l'Enough Project en 2014, mais les informations relatives à sa capitalisation boursière en 2017 n'étaient pas disponibles.

Panasonic : 26,2 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/panasonic/> (dernière consultation en octobre 2017).

Samsung : 254,3 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/samsung-electronics/> (dernière consultation en octobre 2017).

Sears : 1,2 milliard de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/sears-holdings/> (dernière consultation en octobre 2017).

Signet : 4,7 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/signet-jewelers/> (dernière consultation en octobre 2017).

Sony : 40,4 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/sony/> (dernière consultation en octobre 2017).

Target : 32,15 milliards de dollars, voir Trefis, « Target », disponible à l'adresse : https://www.trefis.com/stock/tgt/model/trefis?easyAccessToken=PROVIDER_8b713fc80ccd1085386e3fe61b35ba21f48a0ea0 (dernière consultation en novembre 2017).

Tiffany : 11,6 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/tiffany-co/> (dernière consultation en octobre 2017).

Toshiba : 8,3 milliards de dollars, voir Forbes, « Global 2000: Top Regarded Companies », mai 2017, disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/companies/toshiba/> (dernière consultation en octobre 2017).

Walmart : 262,7 milliards de dollars, voir Trefis, « Walmart », disponible à l'adresse : https://www.trefis.com/stock/wmt/model/trefis?easyAccessToken=PROVIDER_671b8a16948d7a50a26a8fb9b86eb6501a3d9ae (dernière consultation en novembre 2017).

¹⁰ Enough Project, « Progress and Challenges on Conflict Minerals, » disponible à l'adresse : <https://enoughproject.org/special-topics/progress-and-challenges-conflict-minerals-facts-dodd-frank-1502> (dernière consultation en novembre 2017).

¹¹ Securities and Exchange Commission, *Conflict Minerals Final Rule*, 22 août 2012, disponible à l'adresse : <https://www.sec.gov/rules/final/2012/34-67716.pdf>.

¹² Voir Responsible Business Alliance, « Risk Readiness Assessment (RRA) », disponible à l'adresse : <http://www.eiccoalition.org/standards/rra/> (dernière consultation en octobre 2017).

¹³ Ces audits peuvent être menés par le programme *Conflict-Free Sourcing* ou des programmes similaires. Le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence précise que « elles [les entreprises] restent individuellement responsables de

11 The Enough Project • enoughproject.org

Quand la demande impose ses conditions à l'offre

Classement des entreprises d'électronique et des bijouteries selon leurs efforts visant à mettre en place au Congo des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit

leur devoir de diligence et doivent veiller à ce que tout travail collectif tienne dûment compte des circonstances propres à chaque entreprise ». Ainsi, les entreprises devraient éviter d'externaliser leurs obligations immédiates de diligence à des mécanismes sectoriels, qui ne sont actuellement pas suffisamment transparents et n'ont pas encore mis en place des mesures substantielles de responsabilité. Voir Organisation de coopération et de développement économique, « Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque : troisième édition » (2016), disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/Guide-OCDE-Devoir-Diligence-Minerais-%20Edition3.pdf>.

¹⁴ Pour le protocole d'approvisionnement responsable de Signet (SRSP) pour l'or libre de conflits, voir « Signet Responsible Sourcing Protocol ('SRSP') for conflict-free gold », septembre 2017, disponible à l'adresse : <https://signetresponsiblesourcing.com/Signet%20Documents/Signet%20Responsible%20Sourcing%20Protocol%20for%20Gold%20revised%20September%202017.pdf>. Voir également « Signet Responsible Sourcing Protocol ('SRSP') for conflict-free tin, tungsten and tantalum », septembre 2017, disponible à l'adresse : <https://signetresponsiblesourcing.com/Signet%20Documents/Signet%20Responsible%20Sourcing%20Protocol%20for%203Ts%20revised%20September%202017.pdf>.

¹⁵ Voir National Law Review, « Financial CHOICE Act Passes House – Would Repeal SEC Conflict Minerals Rule », 9 juin 2017, disponible à l'adresse : <https://www.natlawreview.com/article/financial-choice-act-passes-house-would-repeal-sec-conflict-minerals-rule>; et Tiffany Hsu, « Treasury Report Calls for Sweeping Changes to Financial Rules » *New York Times*, 6 octobre 2017, disponible à l'adresse : <https://www.nytimes.com/2017/10/06/business/treasury-financial-rules-dodd-frank.html>.

¹⁶ Pour en savoir plus sur le fonds d'audit initial du CFSP, voir Responsible Business Alliance (anciennement Electronic Industry Citizenship Coalition), « EICC Foundation & Initial Audit Fund », disponible à l'adresse : <http://www.responsiblemineralsinitiative.org/about/eicc-foundation-initial-audit-fund/> (dernière consultation en octobre 2017).

¹⁷ Gouvernement de la République démocratique du Congo, Assemblée constituante et législative, Parlement de transition, « Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier », déposée auprès de l'Enough Project. Voir en particulier le chapitre 2, article 279 : Des restrictions à l'occupation des terrains, (j) « parc national ».